

LE JOURNAL DE NANTERRE
ORGANE DU COMITE D'ACTION & DE DEFENSE REPUBLICAINES
& DES INTERETS LOCAUX

Les communications intéressant la rédaction doivent être adressées, le Mercredi au plus tard, au Gérant du Journal, 33, rue Sadi-Carnot.
Les Manuscrits insérés ne seront pas rendus
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

Les annonces et réclames et les abonnements sont reçus à l'Imprimerie du Journal, 36, rue de Saint-Germain, au plus tard le Vendredi matin.
Prix de l'Abonnement : Un an, 3 francs
Réclames et Annonces : 1er page, 4 fr.; 2e page, 0.75; 3e page, 0.50; 4e page, 0.25 la ligne

PUBLICATIONS. — M. Barreau, à Nanterre et Mlle Morin, à Meudon (parc de Chalais); M. Dufrou, à Nanterre, rue de Courbevoie et Mlle Thouyignon, même adresse.

MARIAGES. — M. Bouteille, à Nanterre, route de Paris, 34 et Mlle Allain, à Nanterre, route de Paris, 17.

DECES. — Mme Violette, 31 ans, chemin des Fontnelles; M. Duhamel, 59 ans, sente des Longs-Rais; Enfant Fossier, 12 jours, chemin des Hautes-Fontnelles.

Récompenses aux Expositions Universelles Ancienne Maison CHAILLOU, fondée en 1858 Brevetée 2 fois S. G. D. C. Récompenses aux Expositions Universelles

CARROSSERIE PAUL FALOT
35, Avenue de Paris, à RUEIL
Construction et Location de Voitures de Luxe et Demi-Luxe
Spécialité pour le Commerce & l'Industrie
Traité à forfait pour l'Entretien à l'Année
ROUES CAOUTCHOUTÉES RÉPARATION de Voitures Automobiles
& PNEUMATIQUES 1er MARQUES
PEINTURE - SELLERIE
ENVOI DE DEVIS & PRIX SUR DEMANDE
VOITURES D'OCCASION A VENDRE ACTUELLEMENT
Fourgons à 4 roues pour 1, 2 et 3 chevaux.
Voitures à 2 roues pour Blanchisseurs, Bouchers, Boulangers, Epiciers, Nourrisseurs, etc.
Cabriolets, Vis-à-vis, Charrettes Anglaises, Ducs, Breacks-Wagonnettes, Phaétons-Wagonnettes, Tils-à-vis, Mylords, Victorias, Coupés.

ECHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil

EDUCATION SPARTIATE

Sous ce titre, nous trouvons, dans Le Temps du 10 octobre, l'entrefilet suivant :

« A la suite de plaintes qui lui sont parvenues ces jours derniers, le parquet de Versailles s'est transporté aujourd'hui à Rueil pour y procéder à une enquête dans une maison d'éducation. »

Cette maison n'est autre que l'ancien couvent des Salésiens de dom Bosco, où deux ecclésiastiques ont ouvert une école sans y être autorisés. Une dizaine d'enfants pauvres y avaient été recueillis. Ces pauvres petits seraient tombés dans un tel état de faiblesse qu'il aurait fallu leur prodiguer des soins énergiques pour les remettre sur pied. Un commerçant serait impliqué pour avoir prêté son nom aux deux ecclésiastiques. »

Nous avions, dans notre précédent numéro, raconté les frasques d'un brave enroulé ayant pour la dive bouteille une admiration exagérée et qui était venu, avant boire, prendre possession de l'ancien couvent des Salésiens pour échouer finalement, après avoir bu, entre les mains de la police.

On voit que si notre abbé buvait bien, il nourrirait mal les enfants confiés à ses soins. Maintenant que la justice est saisie, il n'y a plus qu'à attendre la fin de son enquête. Mais, c'est égal, elle est jolie l'éducation cléricale! Gageons que le Réveil rueillois se gardera bien de souffler mot de l'incident dont toute la presse parisienne s'est occupée avec nous.

ETAT-CIVIL

NAISSANCE. — Moulin Ferdinand-Paul-Firmin, à Buzenval.

PUBLICATIONS. — Bruneau Vital, employé, 19, boulevard des Ormes, Rueil et Gauthier Marie, employée, rue du Vieux-Pont, 33, Rueil; Masson Gustave, peintre, au hameau de Buzenval et Rollier Irma, couturière, au hameau de Buzenval; Léa Pacifique, cocher, à la Jonchère et Meunier Claudine, cuisinière, 22, rue des Capucines.

DECES. — Bergeot Georges-Jules, 9 mois, boulevard Solferino, 32.

AUTORISATION DE L'ETAT (Décret du 23 avril 1887) Approbation de l'Académie de Médecine

EAU NATURELLE de Vals SOURCES MIREILLE EAU DE TABLE Par captation Souveraine contre les affections de l'estomac, du foie et des reins. La meilleure marchandise des eaux de Vals. TROIS MÉDAILLES D'OR DE 1re CLASSE : 1889, 1890, 1891 LÉON RIZIER (seul concessionnaire) 14, rue Paul-Bert, 14 - PARIS ATIS IMPRIMÉ. — Les bouteilles et les bouchons sont livrés. Le Gérant : A. GASSION.

Ne rien Signer Ne rien Traiter Sans Consulter

L'Office de Rueil
18, Boulevard des Tilleuls, 13, près le Marché et la Mairie
RUEIL (S.-&-O.)

ASSURANCES DE TOUTES CATEGORIES
Incendie, Vie, Accidents, Bris de Glaces, Grêle, Mortalité du Bétail.
RÈGLEMENT DE SINISTRES
CONTENTIEUX ET RECOURS
Représentation en Justice de Paix
Direction de tous Procès
Traite spécialement la Loi sur les Accidents du Travail
LOCATION & GERANCE DE PROPRIETES
Vente et Achat de Terrains et Maisons
S'adresser à M. LÉON SOUSTROU, Agent général du Phénix (Incendie et Vie).

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE
Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT
L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.
EN VENTE PARTOUT
ENTREPOT : 89, Rue Rouget-de-l'Isle, SURESNES
Téléphone : EAU DE LIANCOURT-SURESNES

Machines à Coudre
Grandes Facilités de Paiements
Réparations, Réglages, Nettoyages, Leçons, Echanges
Aiguilles, Huile spéciale, Fournitures et Accessoires
BICYCLETTES, PHONOGRAPHES & AUTRES MACHINES
M. PASSA & C. — 6, Rue Maurepas — RUEIL

SALON DE MODES
Deuil — Modes à Façon
LERICOLAIS & RÉMY
15, Rue de Chemin-de-Fer, 15
Chapeaux en tous Genres - Fantaisie
Bonneterie, Lingerie
Mercerie, Corsets, Gants, etc.
PRIX MODÉRÉS

NOUVEAU CABINET DE Chirurgie Dentaire
6, RUE DE MAUREPAS
RUEIL
EN FACE LE BUREAU DE POSTE
Les Mardi et Vendredi de 9 heures à 6 heures

Grande Vacherie Normande.
POUPARD
16, Rue de l'Eglise, 16
NANTERRE
Lait garanti pur
TAUREAU POUR LA MONTE
Achille CAT
GÉOMÈTRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
Vente et acquisitions de terrains et maisons, gerance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.
Lévy de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc.
80, rue du Chemin-de-Fer NANTERRE

Vins Nouveaux
DE PROPRIÉTAIRE
ROUGE
NATUREL, la pièce de 220 litres, lit par 58 fr.
BLANC SEC
NATUREL, la pièce de 220 litres, lit par 68 fr.
Rendus gare acheteur. Congo et Port pays. (Cochin) 0.60. Paiement 90 jours net, 30 jours 0/0 escompte ou 20 remb' 3 0/0.
S'adresser à M. le Régisseur du Clos Lacombe, à Aubais (Gard).

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE
A LA CONFIANCE
4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, RUEIL
Ancienne Maison LEHICVILLE
E. DESLANDES
SUCCESSEUR
Horloger de la Ville et de la Cie des Tramways de Paris à St-Germain

COUSSINS pour Couronnes de Mariées
MONTRES or, argent, nickel, simples et compliqués
Seul Dépositaire de la Montre « OMEGA » qui a eu la plus grande PRIX à l'Exposition de 1900
Pêles et gross défilés argent Orfèvrerie métal blanc Orfèvrerie nickel pur Seul Dépositaire pour la Contre
Toutes marques au prix des tarifs
ACHAT D'OR & D'ARGENT
PENDULES EN TOUS GENRES

OPTIQUE Pince-Nez et Lunettes or, argent, nickel et acier (exécution rapide des ordonnances d'occulistes). — Jumelles, Thermomètres, Baromètres, Vase-Liquides, Réparations de Lunetterie et Optique.
MIROITERIE Glaces riches de tous Styles, Glaces fantaisie pour Cadreaux de Mada, etc. Réparations de Glaces.
HORLOGERIE de Franche-Comté et d'Allemagne, Cartels, Régulateurs et Coucous chantants en bois sculptés.

USINE A GAZ DE RUEIL
Vente à l'Usine PRIX DU COKE rendu en Cave
Coke N° 0 1 85 1 95
— N 1 1 85 1 95
— gros crible 1 75 1 85
Grésillon 1 05 1 15
Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande
Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10

ENSEIGNES Inscriptions sur Calicots ET STORES
Lettres en Cristal et Zinc doré
DÉCORS - FILAGE - ATTRIBUTS
DORURE, ENCADREMENTS
24, Rue de Marly, RUEIL
Ne pas confondre de Numéros
L. SCALIER
BIEN FAIRE & LAISSER DIRE
Imp. E. HUBY, 22, r. de Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

REVUE POLITIQUE de la France et de l'Étranger

— L'essai de grève générale tenté par les ouvriers tisseurs du département du Nord a échoué, bien que, commencé à Armentières, il ait gagné Lille et Dunkerque. Cet échec tiendrait à la rivalité qui divise le parti de M. Jules Guesde à la fois anti-ministériel et hostile à la grève générale et la nouvelle confédération générale du Travail formée de Syndicats ouvriers Socialistes partisans de la grève générale mais opposés à ceux qu'ils appellent « les Politiciens ». D'autre part, les Patrons tisseurs, qui se font une concurrence acharnée sur ledos des ouvriers, sont loin d'être d'accord. Aussi les Syndicats les moins révolutionnaires ont-ils accepté de traiter avec les patrons qui cèdent sur la question des salaires, et le travail a repris presque partout.

— Les Chambres sont rentrées mardi : les Groupes de la majorité se sont entendus avec le Gouvernement pour accélérer la discussion du Budget et achever la lutte contre les Congrégations. Mais l'union démocratique s'oppose au vote de la séparation de l'Eglise avec l'Etat et au monopole de l'Enseignement par l'Etat pour lesquels, dit-elle, elle n'a pas reçu de mandat de ses électeurs. Le grand débat que devait provoquer l'opposition sur la politique générale du Gouvernement n'a pas eu toute l'ampleur annoncée; MM. Denys Cochin et Lemire, ayant au dernier moment retiré leurs interpellations, il s'est trouvé limité à la question des grèves. Un ordre du jour approuvant les déclarations du Gouvernement, a été voté avec 102 voix de majorité.

— Une élection législative dans l'Ain a favorisé celui des deux candidats Radicaux qui était hostile au monopole de l'enseignement, M. Bozonnet.

— Le général Desirier a été nommé Gouverneur militaire de Paris, en remplacement du général Faure-Biguet, atteint par la limite d'âge, malgré une opposition très vive, sinon très justifiée, des partis radical et socialiste.

— Le roi d'Italie, au retour de sa visite en France, a trouvé le ministre Zanardelli démissionnaire, son chef invoquant ses 73 ans et sa santé chancelante pour se retirer.

— L'empereur François-Joseph n'a pas encore voulu passer sous les conditions posées par le Comité parlementaire Hongrois des Neuf au sujet de l'Armée Hongroise, et la crise ministérielle reste ouverte depuis plus d'un mois. La visite que lui a faite le roi des Belges au sujet de son conflit avec l'Angleterre à propos du Congo-Belge, ne paraît pas avoir été couronnée de succès.

plique d'une intervention Anglo-Italo-Française, dit-on, espérances trouvant, non sans raison, le projet Austro-Russe de réformes insuffisant; d'un autre côté une certaine détente s'est produite entre la Bulgarie et la Turquie qui auraient commencé le désarmement partiel.

— Le sultan du Maroc viendrait de subir un nouvel échec grave à Taza et retournerait à Fez.

— La menace d'un conflit entre la Russie et le Japon au sujet de la Mandchourie et de la Corée, n'est pas encore écartée; la mobilisation semble même gagner l'Allemagne et les Etats-Unis.

— Le Sénat Australien a choisi la ville de Bombala (N°e Galles du Sud), comme capitale de la Fédération Australienne. Elle a 1.500 habitants et se trouve à 500 kilomètres de Sydney. P. W.

Épinettes et Midinoches

Nous recevons la lettre suivante : Mercredi, 21 octobre 1903.

Mon cher Édipe, Vous savez, à l'aiguillon des guêpes d'Aristophane, mêler le miel des abeilles de l'Hymette; et ce miel est si savoureux qu'il fait oublier la piqûre et rendre un hommage presque reconnaissant à l'auteur du méfait.

Je connais assez votre courtoisie d'homme du monde pour avoir d'avance la certitude que vous voudrez bien faire insérer l'entrefilet suivant dans le prochain numéro du Journal de Nanterre :

« ÉPINETTES ET MIDINOCHE » Grâce à l'esprit d'Édipe, la nature est en émoi, le monde est bouleversé! Prodiges!... L'Épinoche est capable de devenir mère par l'opération... de l'enfant.

Pauvre poisson, tu grandiras, pourvu que Dieu te prête vie... Le fabuliste te permet de l'espérer... Mais, qu'ai-je dit? Prends garde, en associant Dieu à ton nom, je t'expose à être traité de raticchon.

LE SPHINX. P. S. — Dans le cas où le signataire aurait l'honneur de devenir maire (et pourquoi pas?... Il en vaut bien un autre, après tout), il ne poursuivrait qu'un but inflexible et invariable : La prédominance de l'intérêt général sur les questions de boutique et de clocher. Je suis assuré que, bien qu'en ayant la conviction intime, vous ne le répéterez pas. Le Bloc s'y oppose!

Le Sphinx se trompe. Le Bloc n'a qu'à gagner à la publication in extenso de déclarations aussi précieuses. 1° N'est pas inutile en effet de savoir : 1° Que le Sphinx pose d'ores et déjà sa candidature aux fonctions de maire; 2° Qu'il se pose en adversaire du Bloc, c'est-à-dire qu'il sera le ou l'un des candidats des partis réactionnaires.

Nous sommes heureux de l'avoir amené à faire ces déclarations, car c'est précisément cette attitude de « sphinx » dont il importait qu'il se départît. Les républicains savent aujourd'hui s'ils

doivent lui fournir les matériaux nécessaires à faire son nid.

Quant à sa phrase relative aux questions de boutique et de clocher, nous nous demandons avec anxiété ce qu'en veut penser l'Eglise et l'Union des Commerçants.

ÉDIFE.

GRANDES FÊTES pour la RÉCEPTION DES MIDINETTES

prenant part à la Marche Paris-Nanterre organisée par le Journal le Monde sportif le Dimanche 25 Octobre 1903

De 10 heures à midi, place de la Fête, Concert par la Fanfare municipale des Sapceurs-Pompiers, sous la direction de M. Walter (P. ARRIVÉE DES MIDINETTES sur la piste de 100 mètres, place de la Fête (entrée dans l'enceinte réservée (pourtour), 0 fr. 50; chaises, 1 franc).

À midi 1/2, dans les Salons de M. Trégin, 37, rue de Saint-Germain, Banquet par souscription (prix de la carte, 6 francs).

À 2 heures, place de la Fête, Bal champêtre à grand orchestre.

À 2 h. 1/2, dans la Salle des Fêtes de la Mairie, Grand Concert, sous la présidence de M. Gustave Charpentier, avec les très gracieux concours du Conservatoire de Mimi-Pinson; 80 choristes, sous la direction de MM. F. Castagnès et A. Tournier; 8 danseuses, sous la direction de Mlle V. Migon, de l'Opéra; Mlle Martiny; MM. Lallemand, Breton et Paulo, de la « Fraternelle », société lyrique de Nanterre; Union symphonique de Nanterre, sous la direction de M. E. Dumont.

Plans d'organisation de la Marche PLETET

LE COMITÉ D'ORGANISATION : Le Président, Le Vice-Président, J. MOTHE, Cons. municipal. G. BAILLET. Le Trésorier, Le Secrétaire, RICHARDIÈRE FILS. E. HUBY, O. Les Commissaires généraux, F. LACHANT, LALLEMAND, DUPONT.

L'ÉTAT ET LE MONOPOLE DE L'ENSEIGNEMENT

2e Article

Nous avons vu, dans un précédent article, comment, depuis l'avènement des Capétiens jusqu'à la Révolution de 1848, a prédominé, malgré une résistance tenace de la part de l'Eglise, la doctrine qui posait en principe que l'individu, le sujet est un mineur dont la tutelle économique, administrative, intellectuelle et morale appartient à l'Etat. A ce gouvernement paternel, à ce despotisme éclairé, la Révolution française a opposé une organisation politique et sociale, où, d'une part, le

citoyen majeur doit vouloir par lui-même, penser, pourvoir et prévoir par lui-même, faire œuvre d'homme libre; où, d'autre part, l'Etat doit aider à s'émanciper ceux des membres de la cité qui, par la faute des circonstances, n'ont pas encore conquis leur majorité.

Cette pensée large et généreuse des philosophes du XVIIIe siècle, de Montesquieu, Voltaire, Rousseau, a été perdue de vue au XIXe siècle. Les écrivains, les politiques, les économistes ont séparé la revendication des libertés individuelles de l'effort à accomplir, même par l'action de l'Etat, pour assurer le développement le plus complet possible du plus grand nombre possible d'individus; ils ont affronté deux principes rivaux, hostiles même : l'Etat et l'individu, et considéré tout triomphe de l'un comme une défaite pour l'autre.

Pour les doctrinaires comme Royer-Collard et Guizot, les libéraux comme Benjamin Constant et Laboulaye, les économistes J.-B. Say ou Bastiat, le libéralisme revêt un caractère surtout négatif de résistance au despotisme démocratique, ou césarien, ou communiste. L'individu possède des droits indépendants de toute autorité sociale ou politique, et le seul droit de l'Etat est de ne pas empiéter sur eux, de même que son seul devoir est de ne pas gêner la libre concurrence des intérêts privés. Fourier et Proudhon, pour assurer le développement intégral des facultés individuelles, allaient jusqu'à supprimer tout pouvoir politique. La conséquence était que, dans ce système, seuls comptent dans la société ceux que les circonstances ont favorisé au point de vue économique, intellectuel et moral, ou ceux qui n'auraient plus, pour devenir des individus véritables, qu'un faible effort à faire, effort que les institutions libres et le travail libre rendent possible. Quant à tous les autres citoyens, très éloignés de cet idéal, le libéralisme leur offre que des palliatifs, l'association, la coopération, pour améliorer leur sort, lentement, et le jeu des lois naturelles que l'Etat doit respecter.

L'école socialiste, à l'opposé des libéraux, a travaillé à accroître l'action de l'Etat; les Saint-Simoniens, Buchez, Louis Blanc protestent à l'envie contre une société qui ne serait que la réunion anarchique des individus. L'Etat n'est pas une simple institution de police et de bon ordre; il a des devoirs qui consistent à fournir à l'homme les conditions de son perfectionnement; c'est une machine de progrès. Le développement de la grande industrie et les maux qu'elle entraîne à sa suite, la théorie de la souveraineté populaire qui conduit au suffrage universel ont entraîné comme des conséquences rigoureuses la revendication du droit au pouvoir, du droit au travail, du droit à l'enseignement. Le peuple ne peut à la fois être souverain, ignorant et misérable. La mission de l'Etat

consiste non-seulement à empêcher la lutte sanglante des appétits individuels, à protéger chaque individualité, il doit pourvoir à ses jouissances et développer chaque individu mécaniquement, avec ou sans son consentement. De là la centralisation administrative. La protection économique, l'enseignement d'Etat, la législation ouvrière.

N'avons-nous donc aujourd'hui le choix qu'entre l'indifférence ou la tyrannie de l'Etat? Et en matière d'enseignement, à laquelle se limite ici notre recherche, faut-il opter entre la liberté sans limites ou la réglementation à l'heure présente, dans toutes les sociétés progressives, est l'accroissement continu des fonctions de l'Etat. Partout, mais nulle part plus qu'en France, en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, le progrès de la démocratie a pour conséquence des interventions de l'Etat de plus en plus fréquentes, notamment en matière d'enseignement. L'individu débile et maladroit, naturellement égoïste, ne peut accomplir une œuvre immense comme le progrès. Cette œuvre ne peut pas non plus s'accomplir toute seule. C'est donc une obligation pour l'Etat d'intervenir par la loi et l'administration, parce que plus une société progresse, plus fort et plus complexe doit être le gouvernement. L'Etat doit réaliser le progrès moins encore par l'individu que par l'individu. Telle est la thèse qui paraît aujourd'hui en faveur et à laquelle le Congrès radical-socialiste de Marseille vient de donner sa solennelle adhésion.

Pour notre part, nous ne lui donnons pas entièrement la nôtre et voici pourquoi : Ce socialisme d'Etat ne serait qu'une réaction vers le despotisme éclairé de l'ancien régime. La méthode est la même : Réglementation minutieuse et tracassière. L'inspiration identique : Il s'agit de servir les rois de servir leurs intérêts en appliquant leurs lumières au bien de leurs peuples, de calmer les scrupules de leur conscience et d'assurer leur sécurité par un enseignement loyaliste et uniforme; pour l'Etat actuel, dépositaire, croit-il, de la vérité, il s'agit de répandre les lumières nécessaires au progrès et non de les tenir sous le boisseau. Les résultats? Ils se valent : Les despotes éclairés du XVIII^e siècle n'ont pas su faire des hommes parce qu'ils dispensaient leurs sujets de penser, de vouloir, d'agir par eux-mêmes. Le socialisme d'Etat détruirait dans les masses le sentiment de l'initiative avec celui de la responsabilité. Bien plus, au lieu d'augmenter la moralité des citoyens, leur valeur personnelle, l'éducation de leur volonté, l'Etat travaillerait surtout pour lui, il se fortifierait de toutes les concessions individuelles en habituant les citoyens à se tourner vers lui et en être dépendants dans toutes les fonctions importantes. La faveur dont le socialisme d'Etat jouissait auprès de Bismarck, qui n'a jamais passé pour un libéral, et la satisfaction avec laquelle les collectivistes le voient façonner les esprits à la discipline de la future société collectiviste ne peuvent que rendre méfiant à son égard.

De plus, il faudrait déterminer le sens du mot progrès. Est-ce l'accroissement des jouissances matérielles, l'accroissement même de la science? Sans doute, mais le progrès n'est-ce pas surtout « la mesure de liberté employée et respectée dans une société »? Peut-il aussi se produire uniquement par l'action mécanique de l'Etat, par une pression extérieure à l'individu? Non, les grands progrès sociaux et intellectuels ont toujours été conquis par une révolte contre une résistance, ils ont été des victoires remportées sur les habitudes, sur les routines générales. Seront-ils encore possibles dans une société fatale où les

initiatives volontaires et consciences n'auront plus droit à s'exercer?

Nous nous réclamons donc de la doctrine des penseurs du XVIII^e siècle et de la Révolution française, c'est-à-dire du sentiment très haut de la dignité de la personne et de la pensée humaine, et de l'égalité des citoyens. Nous y ajoutons un complément indispensable, l'idée sociale, expression de la solidarité, de la fraternité. Reste à préciser les cas, les conditions et les limites où cette action de l'Etat doit s'exercer pour favoriser l'augmentation de la valeur morale des citoyens. Nous croyons, avec toute l'école démocratique, que l'éducation, au sens large du mot, est la base de la politique républicaine, que dans une éducation appropriée, jamais notre société ne pourra s'organiser suivant la raison et la justice. L'Etat doit donc veiller à ce que les familles n'inculquent pas abusivement aux enfants des croyances incompatibles avec les principes qu'il représente. Il doit faire davantage, il doit exclure de l'éducation les associations monastiques antisociales par leur origine et leur but et qui ne peuvent prétendre éduquer les enfants d'une société dont ils ignorent les conditions, rejettent les charges et préparent la ruine comme en Espagne et en Autriche. Elles ne prennent point leur point d'appui dans la morale sociale, mais dans la foi; dans la science, mais dans le miracle; dans la justice, mais dans le privilège. Nous irions jusqu'à faire assumer à l'Etat la charge entière de l'enseignement primaire qui, à raison de la simplicité et de la solidité de ses doctrines, ne prête guère à la discussion ni à une adhésion raisonnée.

Mais nous verrions un véritable acte d'usurpation dans une communauté complète et sans réserve des enfants pour les autres enseignements. Ce serait léser les sentiments légitimes des familles, ce serait nier la part de responsabilité des parents, ce serait nuire au progrès même de l'enseignement qui a besoin de l'initiative, de la concurrence et de la critique et risquerait autrement de s'engorger dans la routine comme au moyen-âge ou au XVIII^e siècle. N'est-ce pas, au moment même où l'on proclame la supériorité de l'enseignement de l'Etat, paraître en douter puisqu'on fait appel à la contrainte pour l'imposer? Si, comme nous le croyons fermement, ses méthodes sont plus solides, son esprit plus large, sa discipline plus réelle que formelle, pourquoi craindre pour lui la comparaison et l'épreuve de la liberté. Si l'université persiste dans l'esprit qui l'anime, l'adhésion unanime lui viendra des esprits même les plus réfractaires. Chaque jour s'affirme l'excellence de ses résultats : Le raisonnement l'emporte sur la mémoire, la recherche des causes et la détermination des effets remplace l'invocation du surnaturel, l'appel au devoir social et non à l'égoïsme individuel devient plus pressant et mieux entendu.

On objecte la nécessité de combler le fossé creusé par le passé entre les deux jeunesse de France; on invoque l'unité morale, complément de l'unité territoriale. Mais l'unité n'est pas l'uniformité. L'une est un principe de vie, l'autre un germe de mort; l'une concilie dans une harmonie supérieure la variété des doctrines particulières, l'autre impose une discipline mécanique, destructive de toute initiative, tarissant peu à peu les sources de l'énergie, comme il est arrivé dans l'Espagne de Philippe II, dans la France de Louis XIV, dans la Russie actuelle. Elle suppose une doctrine d'Etat qui n'existe plus nulle part, heureusement. Le temps présent est en mal d'un système d'éducation, d'une croyance, d'une doctrine de vie, condition fâcheuse pour imposer une

discipline d'Etat. Serait-elle spiritualiste ou matérialiste? Comment choisir et bien choisir? Et qui déciderait? La volonté générale? L'expérience du régime démocratique a prouvé depuis longtemps que la volonté générale n'existe pas. Elle n'est que la somme, la combinaison et la transaction entre des intérêts particuliers. Elle est en perpétuel renouvellement, au point que, dans les démocraties les plus progressives, on commence à se préoccuper des minorités. Que serait une doctrine vacillant au gré des fluctuations politiques?

L'Etat, croyons-nous, n'a qu'un devoir, celui de veiller à ce que l'enseignement des associations libres et même des Eglises soit fidèle aux méthodes rationnelles et respectueux des principes de la société civile. Certes, la formule en est délicate à fixer, mais le principe est légitime. Sauf là où il y a abstention ou abus, l'intervention de l'Etat doit s'exercer en faveur des droits individuels et non contre les droits individuels. En dehors de ces cas, l'Etat, semble-t-il, n'a pas un droit à enseigner les citoyens; ce sont les citoyens qui ont un droit à être enseignés. L'Etat n'est plus un maître, mais un serviteur. Il n'est pas plus logique pour lui d'imposer une doctrine laïque que de subventionner des religions officielles.

PAUL WIRIATHI.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante, à laquelle nous ne croyons pas devoir refuser la publicité de notre journal :

Rueil, le 16 octobre 1903.

Monsieur,
Je viens m'adresser à vous pour une réclamation.
Figurez-vous que j'étais hier à Saint-Germain avec maman et ma sœur. Elles étaient entrées dans un magasin et moi j'étais resté dehors pour jouer avec ma toupie et mon fouet. Arrive un sergent de ville, qui me prend ma toupie sans me prévenir en me disant qu'il est défendu, à Saint-Germain, de jouer à la toupie dans les rues. Moi, je ne le savais pas.
Maman vient et demande au sergent de ville de me la rendre et il lui répond : « Allez la demander au commissaire de police ».
Vous comprenez que maman n'allait pas faire une course pour obtenir qu'on me rende une toupie d'un sou.
Mais, c'est égal, j'ai trouvé que c'était drôle qu'on m'ait confisqué ma toupie parce que je jouais avec à Saint-Germain, alors que je joue partout avec et que jamais un gendarme ne m'en a fait autant.
J'ai pensé que vous voudriez bien porter ma plainte au commissaire de police de Saint-Germain puisque maman n'a pas voulu y aller.
Je vous remercie bien et je vous salue.
UNE PETITE FILLE.

Nous ne demandons pas mieux que de nous faire l'écho des doléances de notre jeune correspondante.

Comme elle, nous trouvons étrange que l'agent mis en cause ait confisqué la toupie de l'enfant sans l'avertir, au préalable, que ce jeu de toupie était interdit dans les rues de Saint-Germain, si toutefois il l'est, ce que nous ne savons pas.

Si nul n'est censé ignorer la loi, il est bien permis, à des personnes étrangères à une localité, d'ignorer les arrêtés municipaux lorsqu'ils ne sont pas affichés visiblement. Ce n'est pas avec des procédés du genre de celui rapporté plus haut qu'on attire les étrangers dans un pays.

Nous appelons, sur ce point, l'attention de l'honorable M. Desoyer, maire de Saint-Germain et de M. Carré, le sympathique commissaire de police.

Club Sportif de Nanterre

La piste de l'île Fleurie étant inondée, les critiques n'ont pas été disputés. Ils ont été reportés au 1^{er} et 8 novembre.

Résultats de l'entraînement :
100 m. finale : 1^{er} Mory, 2^e Le Boursicot, 3^e Andrez, 4^e Rion, 5^e T. 11^e 2/5.
400 M. 1^{er} Rion, 2^e Mory, T. 5^e.
Mercredi prochain, réunion ordinaire au café Bouy, à la gare. R. V., pour les membres, à 9 heures précises; pour le Comité, à 8 h. 1/2.
Ordre du jour : Assemblée générale du 4 novembre, punch des conscrits, etc.

Les personnes désirant faire partie de la Société sont priées de s'adresser au secrétaire. Cotisations : Membres honoraires, 6 francs par an; membres actifs, 1 franc par mois.

A partir du 1^{er} novembre, tout nouveau membre actif devra verser 2 francs de droit d'entrée.

Le Secrétaire général : MAURICE ORIOU, 2, Rue Gambetta.

NOUVELLES LOCALES

Heureux père

Un de nos bons amis, M. Henri Valdin, l'industriel bien connu de l'avenue de la République, charmant garçon que tout le monde apprécie à sa juste valeur, vient de voir ses vœux comblés, aussi sa joie est-elle très vive.

En effet, il venait déclarer à la mairie, mercredi dernier, la naissance de la citoyenne Geneviève-Juliette-Louise.

Trois enfants en trois ans, c'est très bien, et l'on parle de dépopulation ! La jeune mère et sa gentille fillette se portent bien. Nous offrons à toute la famille nos meilleurs souhaits de bonheur.

Et continuez ! E. H.

LA MARCHÉ DES MIDINETTES

PARIS-NANTERRE

Le départ aura lieu aux Tuileries, face à l'Arc de Triomphe, du côté de la place de la Concorde.

Voici donc, à ce propos, l'organisation adoptée :
Entrée unique par la grille de la place de la Concorde, où seront installés les contrôles des distributeurs de brassards.

Une clôture, formée d'un treillage, sera élevée à cet endroit.

Sauf avant accès dans cette enceinte réservée :
1^{er} Les concurrents;
2^e Les commissaires;
3^e Les membres de la Presse.

Le contrôle sera ouvert à 7 heures et fermé à 9 h. 45.
Le départ sera donné, à 10 heures précises, par M. Paul Rousseau, directeur du *Monde sportif*, assisté de M. Franz Reichel, rédacteur en chef de ce journal.

Des gardiens de la paix à pied et de la brigade cycliste et des gardes républicains à cheval seront échelonnés sur tout le parcours de la place de la Concorde à la porte Maillot.

Le service d'ordre, en dehors des fortifications, sera fait par la gendarmerie suburbaine.

L'appel suivant a été inséré dans le journal le *Monde sportif*. Nous prions nos concitoyens de s'y conformer dans la traversée de Nanterre, afin de conserver, aux yeux de tous, notre bon renom d'urbanité.

« Toutes les précautions, en ce qui regarde l'organisation de l'épreuve, ont été prises d'une façon très méticuleuse.

Mais, il faut tout prévoir : Il peut se présenter le cas où l'une des concurrentes serait inconvaincue sur le parcours par quelque malappris, — loin de l'œil des commissaires, bien entendu... »

Nous sommes absolument certains que les spectateurs, qui seront en foule dimanche sur la route de Paris à Nanterre, sauront faire respecter les Midinettes.

Le véritable Parisien est galant de naissance... Les gentilles concurrentes seront, du reste, si nombreuses ce jour-là, que l'insulteur, — s'il s'en trouve un, — aura cer-

Récompenses aux Expositions Universelles Ancienne Maison CHAILLOU, fondée en 1858 Breveté 2 fois S. G. D. C. Récompenses aux Expositions Universelles

CARROSSERIE PAUL FALOT

35, Avenue de Paris, à RUEIL

Construction et Location de Voitures de Luxe et Demi-Luxe

Spécialité pour le Commerce & l'Industrie

Traités à forfait pour l'Entretien à l'Année

ROUES CAOUTCHOUTÉES

& PNEUMATIQUES 1^{er} MARQUES de Voitures Automobiles

REPARATION PEINTURE - SELLERIE

EN VOI DE DEVIS & PRIX SUR DEMANDE

VOITURES D'OCCASION A VENDRE ACTUELLEMENT

Fourgons à 4 roues pour 1, 2 et 3 chevaux. Voitures à roues pour Blanchisseurs, Bouchers, Boulangers, Epiciers, Nourisseurs, etc. Cabriolets, Tiburys, Charrettes Anglaises, Ducs, Breacks-Wagonnettes, Phaétons-Wagonnettes, Vis-à-vis, Mylords, Victorias, Coupés.

tinement comme voisin immédiat un père, un frère ou un fiancé.

Pour toutes les jeunes filles ou femmes, employées au moins depuis six mois dans la confection, nouveauté, couture, mode, etc.

Chaque maison pourra fournir une équipe de quatre personnes portant les signes distinctifs de sa maison, qui seront notés au programme.

L'épreuve aura lieu le dimanche 25 octobre à 10 heures du matin.

Les entraîneurs à pied ou à bicyclette ne sont pas autorisés.

Les concurrentes devront marcher et non courir.

Les concurrentes qui prendraient une allure dépassant celle de la marche seront impitoyablement disqualifiées.

Toute concurrente revêtue d'un costume non conforme aux règles de la bienséance ne pourra prendre part à l'épreuve.

Les maillots, les chandails et les chaussures, par exemple, seront formellement interdits.

Départ : les Tuileries, la place de la Concorde, l'avenue des Champs-Élysées, la place de l'Étoile (à gauche), l'avenue de la Grande-Armée (à gauche), l'avenue de Neuilly, l'avenue de la Défense, le rond-point de la Défense (à gauche), l'avenue de Saint-Germain, le rond-point des Bergères, la route de Paris, la place de la rue Gambetta, le boulevard du Levant, le boulevard du Nord, la rue Rigault, la rue du Chemin-de-Fer, la rue de Saint-Germain et la rue Castel-Mary jusqu'à la place de la Fête, est neutralisée.

Il n'y aura donc plus de lutte sur ce parcours.

Une concurrente qui en dépassera une autre arrivée avant elle sera disqualifiée.

Il est attribué à l'équipe de la maison arrivée en tête du classement un challenge d'honneur offert par le *Monde sportif*.

Ce challenge sera détenu l'année entière par l'équipe gagnante et fera l'objet d'une épreuve annuelle.

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR

de LA SURDITÉ

d'une MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ

Prenez pour exemples les milliers de guéris dont les témoignages sont exposés au Salon des Autographes de l'Institut de la Surdité, dont l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la SURDITÉ, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra gratis et franco, le journal « La Médecine des Sens » qui explique l'action de l'Audiphone invisible Bernard et expose clairement la méthode auriculotactile, pour la guérison des maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

Chronique Théâtrale

GAITE

Première représentation, à ce théâtre, d'*Hérodiade*, opéra en 4 actes et 7 tableaux de MM. P. Millet, H. Grémond et A. Zanardini. Musique de Massenet.

Mlle Gody avait été remarquée par les auteurs lorsqu'elle interprétait les vieilles chansons, au théâtre des Capucines.

La grande revue en trois actes et dix tableaux de Parisiana, *Ten avras!* doit passer irrévocablement dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Le premier concert de Paris, pour ne point faillir à sa réputation, a commandé cette revue aux maîtres du genre, MM. Henry Moreau, Verdellet et Charles Quinel. La mise en scène sera merveilleuse et, parmi les talentueux artistes, engagés à prix d'or par la direction, citons l'exquise divette Fagette, qui sera certainement la plus jolie comédienne de l'année, Mme Paula Monti, etc.

Avec le spectacle actuel des Folies-Bergère, on marche de surprise en surprise : après les éblouissements féériques du ballet, voici les merveilleux poneys de Cliffe-Berzac, puis « Consul », le célèbre chimpanzé-gentleman, qu'on se dispute dans les salons; le prodigieux petit chef d'orchestre Colibri et la pétillante étoile Torajada. Autant d'attractions, autant de clous.

Tout à l'Italie! Mais s'il est, dans la péninsule, une ville prestigieuse et qui nous fait rêver, c'est bien Venise, la cité des doges. Or, en ce moment, grâce aux merveilleux Kellino's, nous avons, au Casino de Paris, *Une Nuit à Venise*, nuit fantastique, nuit désopilante. Les Kellino's que les Parisiens ont, pour la première fois, l'occasion d'applaudir, sont vraiment inouïs d'entrain et de verve comique. Avec l'*Autogin*, poupée dont on ne parvient pas à savoir si c'est un automate ou un être animé, avec, également, les chiens d'Arlette Clary, les Kellino's constituent un spectacle de tout premier ordre.

En outre du grand succès de *Quand il y en a pour deux*, avec l'étonnante artiste Marguerite Deval, la Scala offre une partie d'attractions hors de pair. À côté d'Anna Thibaud, de Polin, de Mayol, la touffue et brillante Eugénie Fougère, dans un numéro extraordinaire varie, déchaine, chaque soir, un véritable enthousiasme.

Au Cirque d'Hiver, le record de la hardiesse est établi par Mlle Legay, jolie pédalesse, qui gracieuse, s'élançant à 10 mètres du sol, dans la plus coquette des pistes aériennes, tandis que son téméraire compagnon, M. Walter Lowe, dévale du cintre, vraie course à l'abîme, dans le trou béant, sur une étroite passerelle, dont l'aspect seul donne le vertige aux plus courageux spectateurs du Cirque d'Hiver.

Représentations de Roger M., Gavrochinitze et le grand comique Lecourt.

Le Concert où l'on rit le plus est vraiment celui de la Pépinière où le public s'esclaffe pendant trois quarts d'heure aux drôleries de Lahari-réserve, bouffonnerie militaire, terminée par un cake-walk endiablé sur lequel le rideau se relève plusieurs fois.

INFORMATIONS

Bourses d'Etudes Commerciales

Les quinze bourses entretenues par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, à l'ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE de Paris, seront mises au concours fin octobre 1903.

Toute personne de nationalité française âgée de quinze à vingt-cinq ans peut être admise au concours.

L'inscription a lieu à l'ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE, PIGIER, directeur, 53, rue de Rivoli, Paris.

Envoi gratuit des conditions du concours.

Les soldats mariés

M. Mirman, député avant d'être au ministre de la Guerre, pour lui demander que les soldats mariés, actuellement encore sous les drapeaux pour un ou deux ans, soient chargés de cultiver pour les garnisons voisines leur domicile.

Le général André a répondu au député de la Seine, en substance, qu'il lui était impossible de charger de garnison, d'un seul coup, les soldats entrant dans cette catégorie par suite des emplois (infirmier, armurier, sellier, etc.) qu'ils pouvaient occuper dans les régiments actuels. Comme tout le passé, les intéressés devront adresser leurs demandes au ministre de la Guerre.

des de changement de régiment à leurs chefs de corps qui examineront celles-ci avec la plus grande bienveillance.

En outre, les chefs de corps enverront au ministre de la guerre, qui pourra ainsi juger en dernier ressort, toutes les demandes qu'ils n'auront pas accordées, avec les raisons motivant leur refus.

Chasse et Braconnage

Une récente circulaire du ministre du Commerce et de l'Agriculture rappelle que l'exces de destruction du coq de bruyère a déjà compromis, sur divers points du territoire, la reproduction de ce délicat gibier, et interdit formellement la chasse du coq de bruyère pendant des périodes variables selon les régions.

Cette circulaire rappelle également les mesures à prendre pour la répression du braconnage.

Les plaques de bicyclette

On sait que les plaques de contrôle fabriquées en 1900 avec ce millésime, ne seront plus valables après l'année courante.

Le nouveau modèle servira pour les années 1904 à 1907; il a la forme d'un écusson dont le dessin est assez joli. La plaque porte un cartouche transversal destiné à l'inscription du nom et de l'adresse du propriétaire de la bicyclette, du « vélocipède » comme on dit toujours en langage administratif.

L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT

Un nouveau succès

La maison Potel et Chabot, chargée du service de table des Souverains italiens pendant leur séjour à Paris, a fait une commande spéciale d'Eau de source de Liancourt, destinée aux banquets offerts en faveur de L. L. M. M. le roi et la reine d'Italie.

Aujourd'hui, on peut dire qu'il n'y a plus de grands dîners sans voir figurer sur les tables l'Eau de source de Liancourt naturelle ainsi que la même eau gazéifiée ou saturée d'acide carbonique.

Sur une table, on apprécie autant l'eau que le vin.

Nous avons dit que l'Eau de Liancourt n'est ni minérale, ni médicinale, c'est de l'eau de source pure, de la véritable eau de fontaine.

Il faut se méfier des eaux minérales ou médicinales, elles sont appropriées à certaines maladies et on ne doit les choisir que sur l'ordonnance des médecins.

L'Eau de Liancourt se vend partout.

Maladies de l'Estomac

Digestions douloureuses, pesanteurs après les repas, renvois acides, gastralgies nerveuses provenant de chagrins ou de surmenage, dyspepsies compliquées d'affections du foie ou d'entérite :
Gudrison Certaine

L'EUPEPTOSE FLAUBERT

Dépôt spécial à Paris, Pharmacie LANGLEBERT, 55, rue des Petits-Champs, près l'avenue de l'Opéra.

Prix : 3 fr. 50

Se trouve également dans toutes les bonnes pharmacies.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Davignon Emilienne, sabbrière Bérault; Valdin Geneviève, avenue de la République, 12; Perrin Victor, route de Charles X, 30; Masson Robert, rue du Chemin-de-Fer, 20; Baudelot Marguerite, rue Saint-Germain, 33; Hulin Geneviève, avenue Jules Quentin, 2.

PUBLICATIONS. — M. Pécatte, à Nanterre, place de la Butte, 2 et Mlle Bloin, à Orgeval (Seine-et-Oise); M. Conte-Briscoulet, à Paris, rue Vivienne, 34 et Mlle Lataillade, à Nanterre, avenue Jules Quentin; M. Ga-